

INVENTAIRE DES MARES D'ÎLE-DE-FRANCE BILAN 2018



31/12/2018

Rapport d'activités 2018

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE



INVENTAIRE DES MARES D'ÎLE-DE-FRANCE

BILAN 2018

Rapport d'activités 2018

Auteur : SNPN - Maïté PELZER

Référence bibliographique à utiliser :

SNPN, 2018. Inventaire des mares d'Île-de-France – Rapport d'activités 2018. 13 p.

31/12/2018

Avec le soutien de :





Sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE	0
PREAMBULE	3
ANIMATION DE L'INVENTAIRE DES MARES D'ÎLE-DE-FRANCE.....	5
Bilan des données collectées	5
Animation de l'inventaire des mares d'Île-de-France	7
Création et maintenance de la plateforme	7
Participation du public.....	7
Sensibilisation / éducation / expertise	8
Coordination de la Fête des mares.....	8
Promotion du programme	10
Expertise de la SNPN sur les mares	11
Valorisation des données	12
Projet Tramare	12



PREAMBULE

La définition d'une mare retenue dans le cadre de l'inventaire des mares d'Île-de-France est la suivante : « la mare est une étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable pouvant atteindre un maximum de 5 000 m². Sa faible profondeur, qui peut atteindre environ deux mètres, permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire et aux plantes de s'enraciner sur tout le fond. De formation naturelle ou anthropique, elle se trouve dans des dépressions imperméables, en contextes rural, périurbain voire urbain. Alimentée par les eaux pluviales et parfois phréatiques, elle peut être associée à un système de fossés qui y pénètrent et en ressortent ; elle exerce alors un rôle tampon au ruissellement. Elle peut être sensible aux variations météorologiques et climatiques, et ainsi être temporaire. La mare constitue un écosystème au fonctionnement complexe, ouvert sur les écosystèmes voisins, qui présente à la fois une forte variabilité biologique et hydrologique interannuelle. Elle possède un fort potentiel biologique et une forte productivité potentielle » (d'après le programme national de recherche sur les zones humides¹).

Malgré leur grande valeur (écologique, économique, sociale, etc.) et bien que les mares représentent l'un des habitats d'eau douce les plus vulnérables et les plus menacés par les activités humaines, elles restent malheureusement peu protégées par les législations nationales et européennes. En l'absence de mesures adaptées de protection et de conservation des mares, la France perdra progressivement ces milieux inestimables et la biodiversité unique qui leur est associée. Il est donc urgent de protéger, renforcer et maintenir ces milieux en France.

Des initiatives en faveur de la protection des mares sont heureusement menées dans certaines régions. En Île-de-France, des programmes et actions en faveur de ces milieux avaient déjà été engagés par différentes structures. Cependant, malgré l'abondance des mares en Île-de-France (estimée à 30 000 mares environ), l'état des lieux à l'échelle régionale était encore très incomplet. Il paraissait alors indispensable d'améliorer la connaissance des mares et de leur contribution au patrimoine naturel régional, de dégager la multitude des fonctions qu'elles remplissent et de

¹ Sajaloli B. et Dutilleul C. (2001) : Les mares, des potentialités environnementales à revaloriser. PNRZH. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Agences de l'eau. BRGM. 142 p.



sensibiliser le public à leur fragilité ; dans l'objectif d'aboutir, à terme, à la mise en œuvre d'une politique de préservation concertée des mares en Ile-de-France.

Depuis 2007, la SNPN participe à la préservation des zones humides en région Ile-de-France. C'est au cours de ce travail et au regard des premières prospections et analyses que la SNPN a pu constater l'urgence d'agir en faveur des mares. Elle lance alors en 2010 un programme régional de recensement participatif des mares : l'inventaire des mares d'Ile-de-France.

Par ailleurs, cet inventaire dépasse l'objectif du simple recensement à un instant « t » puisqu'il s'agit aussi d'initier une véritable dynamique régionale de préservation de ces milieux.

Les méthodes et protocoles mis en place dans le cadre du programme sont détaillés dans le rapport ayant pour référence : SNPN, 2013. Inventaire des mares d'Ile-de-France - Bilan 2011-2012. 134 p. (en téléchargement sur le site internet de la SNPN : [cliquez ici](#)).



ANIMATION DE L'INVENTAIRE DES MARES D'ÎLE-DE-FRANCE

Bilan des données collectées

A ce jour (au 31/12/2018), **23 368 objets « mares » cartographiés** (tous statuts confondus) et **16 682 données taxonomiques** liées aux mares (flore, amphibiens, odonates) sont intégrés au site internet (cf. tableaux ci-dessous). Ces données ont été récoltées par les participants à l'inventaire des mares d'Île-de-France (bénévoles ou institutionnels) ou par la SNPN dans le cadre de ses travaux en faveur des zones humides franciliennes, ou encore sont issues de travaux menés par les acteurs du territoire (bibliographie).

Les statuts des mares

- ❑ Mare potentielle : mare pointée à partir de photographies aériennes et de cartes IGN. Elle n'a pas été visitée sur le terrain ;
- ❑ Mare vue : mare qui a été vue mais qui n'a pas fait l'objet d'une caractérisation ;
- ❑ Mare caractérisée : mare ayant fait l'objet d'une description détaillée ;
- ❑ Mare disparue : mare avérée disparue.

Tableau 1 : Nombre de données taxonomiques récoltées (par taxon)

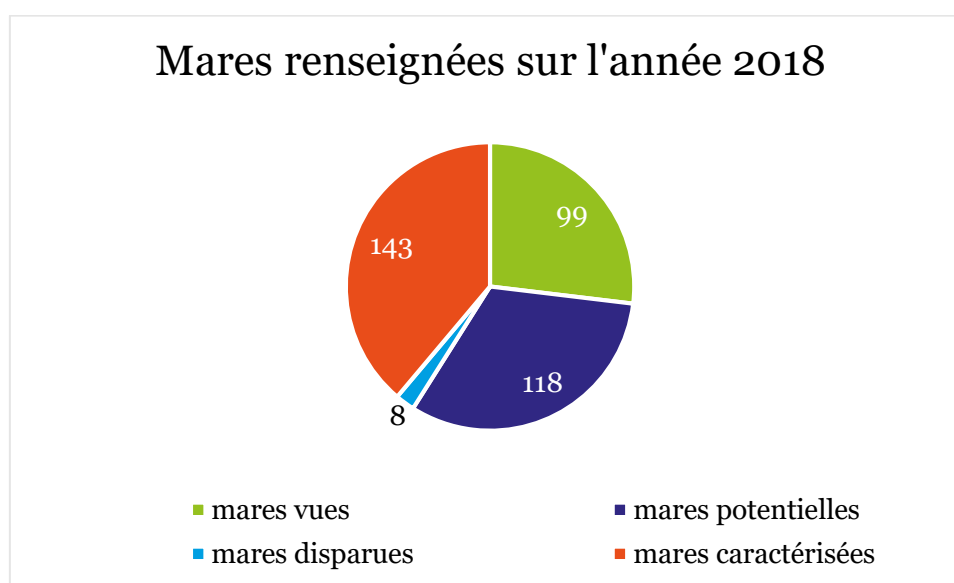
Nombre de données « amphibiens »	1 999
Nombre de données « odonates »	2 302
Nombre de données « flore »	12 381
Nombre de données total	16 682



Tableau 2 : Nombre d'objets « mares » cartographiés (au 31/12/2018) par statut (degré de description) et par département

Département	Mares potentielles	Mares vues	Mares caractérisées	Mares disparues	Nb total de données
75	0	82	23	0	105
77	7 074	1 280	2 587	246	11 187
78	3 193	839	957	209	5 198
91	1 408	1 230	1 333	185	4 156
92	136	22	64	1	223
93	147	57	54	6	264
94	149	290	139	10	588
95	890	317	402	38	1 647
Total	12 997	4 117	5 559	695	23 368
	55,6 %	17,6 %	23,8 %	3,0 %	

En 2018, **368 mares** ont été renseignées, soit 34% de plus qu'en 2017. Parmi ces 368 mares, 143 ont fait l'objet d'une caractérisation et 8 se sont avérées disparues.



Animation de l'inventaire des mares d'Île-de-France

Maintenance de la plateforme

La nouvelle plateforme de l'inventaire des mares « **Si les mares m'étaient comptées** » est en ligne depuis août 2016 sur www.snpn.mares-idf.fr.

Fin 2018, plusieurs dysfonctionnements ont été identifiés. La remise en état de l'outil ainsi que quelques améliorations sont planifiées pour 2019 pour que le site redevienne pleinement opérationnel.

Participation du public

En 2018, 15 observateurs (hors SNPN) ont contribué à faire progresser les connaissances sur les mares d'Île-de-France (localisations, caractérisations et/ou inventaires de mares renseignés sur le site).

Merci à A. Cerda, G. Da Costa, J. Descloitre, V. Dupuy, C. Gautrat, C. Giordano, C. J., A. Kita ; C. Lemaire, G. Leveslin, F. Paldacci, PNRGF, C. Pressoir, L. Puyraimond et C. Sallenave.



Sensibilisation / éducation / expertise

Coordination de la Fête des mares

En 2018, la SNPN a réitéré son action de coordination régionale de la Fête des mares qui a eu lieu du 2 au 10 juin.

■ Journée nationale de lancement de la Fête des mares

Dans le cadre de la 5^{ème} édition de la Fête des mares en Île-de-France et de sa 3^{ème} édition au niveau national, la SNPN a planifié la Journée nationale de lancement de l'événement le samedi 2 juin 2018, en Ile-de-France. Malheureusement, en raison d'un Plan Vigipirate, cette journée a dû être annulée.



Photo gagnante du concours 1001 Mares

<http://www.snpn.com/vainqueur-national-du-concours-photo-1001-mares/>

Afin de promouvoir l'événement, un concours photo gratuit et ouvert à tous a été organisé du 2 au 10 juin 2018. 100 photos ont été postées sur 9 jours et 435 votants se sont prêtés au jeu.

A l'issue du vote du jury, composé de partenaires et d'organisateur, la prise de vue de Marion Deblonde a été élue à la première place, avec sa "Jolie demoiselle" pour les Hauts de France. Respect du thème et originalité du cliché ont fait la différence. Notre finaliste a remporté un week-end pour 2 personnes en Camargue.

■ Bilan des animations

Comme les 4 années précédentes, la SNPN a été coordinatrice régionale de la Fête des mares. Elle a ainsi relayé localement les informations, veillé à la labellisation des manifestations prévues en Ile-de-France, centralisé les informations et participé à l'organisation.

Au total, 17 animations ont été labellisées « Fête des mares » en Ile-de-France, sur un total de 167 en France. 4000 personnes ont participé aux animations au niveau national.



Nous remercions chaleureusement les organismes franciliens qui ont organisé et labellisé leurs manifestations :

- Asparagus – l’empreinte nature pour l’Agence des Espaces Verts
- ATENA 78
- AVEN du Grand Voyeux
- Centre Nature Ville de Colombes
- Colibris de Versailles
- Communauté d’agglomération de Marne et Gondoire
- Conseil départemental du Val-de-Marne
- Département de la Seine-Saint-Denis – Parc du Sausset
- Domaine départemental de Montauger – Maison de l’environnement de l’Essonne
- IASEF
- Mairie de Saint-Cyr-sur-Morin
- NaturEssonne
- Seine-et-Marne environnement



Affiche de la Fête des mares 2018 – 2 au 10 juin

■ Edition 2019

L'édition 2019 de la Fête des mares aura lieu du 1^{er} au 10 juin et débutera par une journée de lancement nationale au Parc Floral de Paris.



Promotion du programme

■ Sorties nature

Dans le cadre de la Fête des mares, deux animations ont été organisées par la SNPN en Ile-de-France et ont permis de sensibiliser les participants à l'inventaire participatif :

- « A la chasse aux mares » le 03/06/18 dans le Val d'Oise, en forêt de l'Hautil,
- « A la découverte des libellules » le 09/06/18 en Seine-et-Marne, à l'étang de la Vallière.



Sortie nature « A la chasse aux mares » - 03/06/18



Sortie nature « A la découverte des libellules » - 09/06/18

■ Séminaire « A vos mares ! »

Le partenariat monté avec l'Union régionale des CAUE et divers CAUE d'Île-de-France qui a abouti, en 2016, à la parution d'un guide à destination des collectivités « **A vos mares ! Prendre en compte les mares dans les projets d'aménagement communaux** », s'est poursuivi par l'organisation d'un cycle régional de journées techniques pour promouvoir le guide et montrer l'intérêt de ces milieux et les multiples façons de les prendre en compte dans les projets communaux.



À vos mares !

Nourrir la réflexion pour engager l'action

Lundi 9 avril 2018 9h30 - 13h
Auditorium de l'Hôtel de ville de Paris

15 points de vue croisés sur les mares

Le programme en 3 parties


1- Qu'est-ce qu'une mare ?

2- Comment créer, restaurer et gérer sa mare ?

2A- Créer, financer, mettre en oeuvre
2B- Décider, réaliser, financer
2C- Entretien, déléguer, conseiller

3- Comment connaître et faire connaître

12h45 : Conclusion de la matinée par Philippe Jacob, de l'Observatoire parisien de la biodiversité à la ville de Paris



4 visites de terrain

Un bassin restauré à Cergy
Parc François-Mitterrand, au pied de la Préfecture du Val-d'Oise

15h30

14h30

14h30

14h30

Les mares, une réponse aux défis de la gestion de l'eau et du changement climatique dans un quartier ancien
Parcours autour de 3 lieux démonstratifs, Paris XX

Les mares, supports d'étude et de pédagogie
Visite des mares du jardin écologique du MNHN, Jardin des Plantes, Paris V

Les mares, des corridors et réservoirs de biodiversité
Les borges de Seine et le Jardin Abbé Pierre dans le quartier Seine Rive Gauche, Paris I




Afin de valoriser ce cycle régional de journées techniques et d'orienter davantage les actions vers l'opérationnalité, un séminaire d'une journée a été organisé le 9 avril 2018 à l'Auditorium de l'Hôtel de ville de Paris. 180 personnes se sont inscrites.

A l'occasion de ce séminaire, la SNPN a **promu son inventaire des mares d'Île-de-France**.

Après une matinée d'échange organisée autour d'une présentation de 15 points de vue croisés sur les mares, l'après-midi a été consacrée à quatre visites de terrain :

- Visite d'un bassin restauré à Cergy (Parc François Mitterrand)

- Les mares, une réponse aux défis de la gestion de l'eau et du changement climatique dans un quartier ancien (parcours Paris XX)

- Les mares, supports d'étude et de pédagogie (Jardin écologique du MNHN)

- Les mares, des corridors et réservoirs de biodiversité (Berges de Seine et Jardin Abbé Pierre)

Support visuel – Séminaire « A vos mares ! » - 09/04/18

Expertise de la SNPN sur les mares

La SNPN est régulièrement contactée par des organismes et des particuliers en demande de conseils sur l'aménagement et la gestion des mares, les moyens (notamment réglementaires) d'assurer leur protection, d'outils d'animation sur le thème de la mare, etc.

La SNPN est également sollicitée pour signaler et aider à stopper des atteintes (pollution, remblaiements, projets d'urbanisation, etc.) constatées sur les mares, signalements qu'elle relaie aux acteurs adéquats (associations locales de protection de la nature, police de l'environnement, etc.)



Valorisation des données

Projet Tramare

Afin de valoriser les données recueillies par la SNPN depuis 2010 dans le cadre de l'inventaire des mares d'Île-de-France, le projet Tramare a été mis au point en collaboration avec le laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS, UMR 7533). Il vise à créer un outil d'aide à la décision à destination des gestionnaires du territoire afin de prendre en compte au mieux les continuités écologiques entre les mares.

Pour mener à bien ce projet, la SNPN apporte son expertise technique sur l'élaboration de l'outil et sa connaissance fine de l'état du réseau de mares francilien et des acteurs du territoire.

Le projet démarrera en février 2019 et sera mené de manière collaborative avec les gestionnaires du territoire intéressés afin de fournir un outil le plus opérationnel possible pour la prise en compte des continuités écologiques entre les mares dans les projets d'aménagement du territoire en Île-de-France.





SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE

www.snpn.com

Société nationale de protection de la nature

9 rue de Cels, 75014 Paris | +33 (0)1 43 20 15 39 | contact@snpn.fr | www.snpn.com
Association fondée le 10 février 1854 - Reconnue d'utilité publique le 26 février 1855

